



Echiquier St Jeannais – club d'échecs

Adresse du club : 6 rue du château

Siège social et correspondance au : 14 rue Saint Michel

66490 Saint Jean Pla de Corts

Tél : 06-51-23-08-61

Contact secrétariat club : echiquierstjeannais@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/EchiquierSaintJeannais

Site web: <http://echiquierstjeannais.free.fr>

N° Sous Préf : W661001713

N°Siret : 794 457 101 00010

Code APE : 9312Z

septembre 2019

Saison 2019/2020

Le club te donne rendez-vous tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 16h30 à 19h30 à partir de septembre 2019 (première séance le 6/09/2019).

- de 16h30 à 18h00, **le groupe « loisir »** (les élèves scolarisés sur l'école élémentaire de St Jean Pla de Corts seront amenés au club, il faudra ensuite les récupérer)
- de 18h00 à 19h30, **le groupe « compétition »** (ouvert à tous les âges, y compris les adultes qui pourront prolonger jusqu'à plus tard s'ils le souhaitent !)
- **les adultes ont accès au local dès 16h30 et pourront suivre les cours des divers animateurs s'ils le souhaitent...**

Jeune membre déjà licencié, merci de consulter le tableau envoyée par mail de Richard pour connaître ton niveau (attention ce tableau n'est qu'un conseil avisé de ma part). Selon ton emploi du temps, ton envie et ton âge, tu pourras choisir ton groupe...

Le club est aussi ouvert tous les mercredis soirs à partir de 20h00 pour jouer entre membres, pas de cours assurés !

Tarifs pour la saison (cotisation club, licence sportive A ou B, affiliations à la fédération, la ligue et au comité départemental, participation aux manifestations de la vie du club) :

Adultes	99 et avant	Lic. Sportive A	75 euros
		Lic. Loisir B	60 euros
Jeunes	2000 / 2007	Jun. 00/01	60 euros
		Cad. 02/03	60 euros
		Mini. 04/05	60 euros
		Benj. 06/07	60 euros
Enfants	2008 et après	Pup. 08/09	55 euros
		Pouss. 10/11	55 euros
		PetP. ≥2012	55 euros

*Règlement à fournir
dès la rentrée de
septembre par
espèce ou par
chèque à l'ordre de
l'Echiquier Saint
Jeannais pour la
commande des
licences*

N'hésite pas à essayer, les deux premières séances sont gratuites ! Réduction de 5€ aux familles par membre supplémentaire

Réduction de 5€ par trimestre terminé pour une inscription en cours de saison (janvier 2020, avril 2021)

Certificat médical : Le club a obligation de vous en demander un ! Il suffit qu'il comporte de la part de votre médecin la mention : **ne présente pas de contre-indication à la pratique des Échecs, y compris en compétition.** Il sera valable trois ans. Si vous l'avez fourni lors de la saison précédente, il faudra juste remplir un questionnaire (Il sera donné au club lors des premières séances).